



Compte-rendu GT immobilier Jeudi 19 octobre de 14h00 à 17h30

Les Organisations Syndicales ont été reçues par le Directeur adjoint chargé du pôle Etat-Ressources, Alban VILMEN et l'Assistante de prévention, Colette DINMAHOMED, en présentiel et la Responsable du service Budget Immobilier Logistique, Pascale BOC, en distanciel.

L'ordre du jour :

- la présentation des différents chantiers immobiliers (les CDFIP de Pointe-à-Pitre, Le Lamentin et Morne-Caruel)
- un focus sur la construction de la DRFIP
- questions diverses

Le groupe de travail s'est tenu avant la visite du chef du service SPIB 2C, Hervé MILLE, les 6, 7 et 8 novembre prochain.

I – Présentation des différents chantiers immobiliers

1) Le CDFIP de Pointe-à-Pitre

- Les travaux de sécurisation des gouttières vont commencer avec une fin prévue la 1^{ère} semaine de décembre. Une information parviendra prochainement à l'ensemble des agents.
- Étant donné la vétusté des installations électriques et informatiques constatée par l'audit, il est prévu leur rénovation pour 2024 (budget prévisionnel : 100 000 €).
- Il est, par ailleurs, prévu que les places de parking à l'intérieur restent réservées aux agents DGFIP après la fin des travaux de la sous-préfecture. La direction va demander un écrit pour confirmer cette information (orale).
- Vu que la sous-préfecture sera totalement rénovée, il est fort probable que nos bâtiments le soient à terme pour une meilleure harmonisation de la Place de La Victoire.

2) Le CDFIP du Lamentin

Des travaux sont prévus sur le rez-de-chaussée qui correspond à l'emplacement du SIE. Pour le moment, aucun travaux ne sont prévus sur le 1^{er} étage qui correspond à l'emplacement du PRS qui grossira à terme avec le transfert de tout le recouvrement contentieux des particuliers.

Le plan reçu par les agents (V3 – 25/08/2023) par mail, le 10/10/2023, ne prend pas en compte les modifications demandées lors du dernier groupe de travail avec les agents du SIE et ne correspondrait pas à la dernière version actée. Beaucoup de choses ont disparu. Le bureau du service courrier a disparu.

Les sorties de secours à l'arrière des 2 IFU qui avaient été actées n'apparaissent plus sur cette version. Elles seront prises en compte dans la version définitive.

Le placard fourniture comporte un énorme bloc électrique.

L'une des salles de réunion sera plutôt une salle de formation.

L'espace dédié aux pôles « IDL » et « transverse » est très restreint pour respectivement 10 et 9 agents et certaines contraintes comme des tables de décharge pour les documents à numériser ne figurent pas sur le plan.

Le pôle compta sera revu.

Le local archive concerne les archives du SIP.

M VILMEN souhaitait qu'il y ait un bureau pour la CDL de Nord Basse-Terre. Il n'apparaît pas.

Le plan va être retravaillé. Pour cela, Alban VILMEN et Pascale BOC viendront sur place, la semaine du 23 octobre 2023, afin de mieux se rendre compte de l'agencement des locaux et des problématiques exposées et discuteront avec les agents. Des explications seront apportées, les contraintes exposées et les doléances recueillies.

La CGT a demandé d'éviter la date du 26 octobre qui correspond à la journée intergénérationnelle.

Pour le moment, il n'y a pas de date de début des travaux, le plan devant être finalisé. Mais, les crédits devraient être engagés avant la fin de l'année.

NDLR :

- *Quid des portes et cloisons dans les 2 IFU ?*
- *L'éclairage de l'IFU 1 est à revoir : les néons sont trop puissants et les blocs lumineux méritent d'être individualisés par bureau.*
- *Qu'en sera-t-il des agents lors des travaux ? Sachant que les containers ont été évoqués mais que l'idée est difficilement envisageable à cause de la promiscuité des travaux.*

3) Le CDFIP de Morne-Caruel

Le bâtiment nécessite des travaux : le SIP est la priorité puis le PCRP.

Le SIP

Une proposition de plan du 1^{er} étage et du RDC avec une redistribution des espaces a été faite par la responsable du SIP, Nadine GERMAIN. M VILMEN n'a pas travaillé dessus et doit s'assurer que tous les agents sont bien au courant. Les plans vont être étudiés par M VILMEN et le Directeur.

Le bureau de l'assistant social qui est en plein milieu du service va être déplacé pour plus de discrétion.

L'espace courrier va être rénové pour être sécurisé.

Le PCRP

Une réflexion doit être menée quant à son positionnement, notamment, par rapport au bâtiment annexe qui regroupe le contrôle fiscal.

Le CDFIP de Morne-Caruel fera l'objet d'un prochain groupe de travail avec une réflexion plus avancée.

II – Focus sur la construction de la DRFIP

1) Le projet

Le chantier de la future DRFIP s'élève à 10 000 000 € (2 000 000 € seront consommés fin 2023).

Sa livraison est prévue en septembre 2024 mais des aléas de chantier sont à prévoir.

Un film sur la future DRFIP nous a été diffusé.

Un espace dédié « construction de la DRFIP » est accessible sur Ulysse 971.

2) Transfert des services sur la future DRFIP et sur Desmarais

La totalité des locations situées sur Basse-Terre seront rendues.

Ainsi, les services du Front de Mer : le SGC de Grand Sud Caraïbe et le SGC du département de Guadeloupe seront transférés à Desmarais.

La direction, les RH, le BIL ainsi que les Pôle Etat-Ressources et Pôle Expertise-Animation du réseau (PGF1 PGF2, PGP) seront regroupés à la nouvelle DRFIP.

Le SGC de la région de Guadeloupe restera à la Région.

Le service courrier sera à Desmarais.

Desmarais

Le bâtiment sera revu dans son ensemble.

Chaque syndicat aura un local fixe. ***La CGT demande que l'accès puisse se faire à l'extérieur pour y accéder en dehors des heures de travail.***

La CGT demande des places de parking supplémentaires en fonction des transferts d'effectif.

3) Description du bâtiment et de son environnement

Le bâtiment, qui va ressembler à celui du rectorat, est construit sur 2 étages en face de la Douane et, en contrebas, coule une rivière au bord de laquelle une coulée verte est prévue.

Le rez-de-chaussée recevra la Direction et la salle de restauration et le 1ère étage, les services métier et la salle de réunion.

Le DRFIP aura son bureau au rez-de-chaussé selon le souhait de l'ancien DRFIP, M BENSAID. Il n'est plus possible d'invertir les étages, c'est-à-dire de positionner la direction en haut, ce qui se fait habituellement, les modifications étant trop coûteuses.

Les locaux sont entièrement modulables.

La hauteur des bureaux qui seront baignés de lumière sera de 2m60 et pourront recevoir jusqu'à 3 personnes. Des bureaux plus confidentiels sont prévus pour la comptabilité.

Le site sera clôturé et sous vidéosurveillance.

Il est prévu une centaine de places de parking pour les agents ainsi que des parkings extérieurs.

Beaucoup de termites colonisent le terrain et les arbres autour sont infectés. Le sol a été traité.

Concernant les arbres, l'idée est de les abattre et de replanter mais ce n'est pas aussi simple que cela étant donné que certains arbres tiennent la berge de manière naturelle. Un enrochement sera effectué. Par ailleurs, des expertises vont être menées pour sécuriser les berges.

4) Écologie

La qualité environnementale sera au rendez-vous : panneaux solaires, autonomie, générateur, basse-consommation, choix des matériaux utilisés.

La climatisation sera semi-centralisée pour que tout le monde ne soit pas impacté en cas de panne (le choix du système de climatisation a été imposé par la DG). Les matériaux ont été choisis inoxydables par rapport à la proximité de la mer. Un contrat de maintenance est prévu.

Une dizaine de bornes électriques seront installées compte tenu du verdissement du parc automobile.

Le choix des espèces de plantes sera effectué en tenant compte des moustiques et de leur facilité d'entretien.

5) Entreprises intervenantes

GETELEC est intervenue pour le VRD et SOTRADOM prend le relais pour le gros œuvre jusqu'à la fin avec un effectif d'une quinzaine de personnes. Ces entreprises sous-traitent en local (ce fut le cas, par exemple, pour l'élagage des arbres par GETELEC).

6) Avancement des travaux / Suivi des travaux

Le béton vient d'être coulé au niveau du rez de chaussée.

Une réunion se tient tous les vendredi avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage (M ADELAIDE), l'entreprise de gros œuvre, SOTRADOM, la maîtrise d'œuvre, ANONYM'ART et le cabinet d'architecte, ASC + les entreprises du bâtiment en fonction de leurs interventions (actuellement, l'entreprise d'électricité). La direction est assistée de 2 ingénieurs.

7) 1 % artistique

La décoration des constructions publiques est une obligation. Ce dispositif impose à la DRFIP de Guadeloupe, de consacrer 1 % du coût de la construction à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres contemporaines.

8) Accompagnement

Des réunions vont débiter la semaine prochaine.

Le cabinet INDIGO-ERGONOMIE en Guadeloupe interviendra pour la disposition des locaux. C'est un cabinet qui a l'habitude de travailler avec Bercy.

9) Archivage

Un gros tri des archives devra être mené. Un M ou Mme « archives » sera désigné.

Mme LAMARRE est la correspondante « archives ».

Vos représentants CSAL FS de la CGT FINANCES PUBLIQUES

BLONDIN Cécile, MERIOT Henry, NESTAR Maguy, BLONDIN Sophie , CHENILCO Bertin, FREDERIC Steeven, TURLET Frédéric, DRACON Régine, DAUPHIN Yvan, THÉZÉNAS Faten

DOUCHEMENT Céline, experte.